

<http://www.ayn.fr/spip.php?article1188>



Modalités pratiques des scrutins

- Démarches - Vie pratique - Élections - Élections départementales et régionales des 20 et 27 juin 2021 -



Publication date: vendredi 14 mai 2021

Copyright © AYN en SAVOIE - Tous droits réservés

Navigation rapide

- [Localisation du bureau de vote](#)
- [Horaires d'ouverture du bureau de vote](#)
- [Organisation du bureau de vote](#)

Les élections départementales et régionales de juin 2021 auront une organisation particulière en raison de deux facteurs :

- la concomitance de deux élections, départementales et régionales
- les mesures sanitaires liées à l'épidémie de COVID-19

Pour que les scrutins se déroulent dans les meilleures conditions, le bureau de vote sera organisé en conséquence, conformément à l'instruction ministérielle du 28 avril 2021.

Localisation du bureau de vote

Le bureau de vote unique de la Commune d'AYN est habituellement situé dans la mairie.

Pour ces élections, le bureau de vote sera déplacé dans la salle polyvalente afin de bénéficier de plus d'espace.

Horaires d'ouverture du bureau de vote

Par décision du Ministre de l'Intérieur, le bureau de vote sera ouvert de 08 h 00 à 18 h 00.

Organisation du bureau de vote

Afin de limiter le brassage des personnes, tout en facilitant l'exercice du droit de vote, le bureau de vote sera organisé selon les principes suivants :

- circulation à sens unique ;
- séparation des espaces de vote pour les deux scrutins ;
- écartement des tables et des isolements, marquage au sol permettant la distanciation physique.

En outre, les mesures désormais habituelles seront en vigueur :

- masque obligatoire ;
- solution hydroalcoolique à l'entrée et à la sortie ;
- pas de stylo mis à disposition pour signer le registre. Pensez à apporter le vôtre.

